



Givisiez, le 4 octobre 2022

## **Communiqué de presse du Conseil communal L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas !**

—

En raison des incertitudes liées à l'approvisionnement énergétique ces prochains mois, le Conseil communal de Givisiez a fixé plusieurs objectifs qu'il entend appliquer à son personnel, à ses bâtiments et à ses infrastructures. Il recommande également à sa population et à ses entreprises de participer de manière active à cette démarche. Il souhaite ainsi éviter, dans la mesure de ses possibilités, que la Confédération doive imposer durant cet hiver des mesures de délestage (coupure programmée de l'électricité) qui pourraient être dommageables pour chacun.

Les principaux objectifs fixés sont les suivants :

### Chauffage des locaux, eau chaude

- Réduire la température dans tous les locaux communaux à une température adaptée à leur utilisation.
- Mettre hors service les robinets d'eau chaude, à l'exception des douches.

### Eclairage

- Mettre en place des détecteurs de mouvement et adapter le temps de suivi.
- Remplacer les ampoules halogènes, à incandescence et à tubes fluorescents par des lampes LED.
- Réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public dans les quartiers et le long des routes communales à l'exception des zones de sécurité telles que les passages piétons.
- Limiter les éclairages décoratifs (éclairages de fête ou de l'extérieur des bâtiments).

### Personnel, véhicules

- Augmenter le taux de télétravail.
- Limiter le nettoyage et l'utilisation des véhicules.
- Débrancher les appareils non utilisés.

La liste complète des objectifs est accessible au lien cité en annexe et sera régulièrement mise à jour. Elle définit les cibles que la commune souhaite atteindre et qu'elle recommande à sa population et à ses entreprises de concrétiser.

Une analyse est en cours au niveau de la commune afin de définir la faisabilité technique des objectifs et le délai de réalisation pour le cas de chaque bâtiment et infrastructure de la commune. Certaines propositions induisent en effet des travaux qui nécessitent le recours à



## Commune de Givisiez

givisiez.ch

commune@givisiez.ch

des spécialistes actuellement surchargés ou qui sont disproportionnés en regard avec le potentiel d'économie qui peut être atteint.

Concernant l'éclairage public des routes, l'Etat de Fribourg a annoncé récemment, à titre d'exemplarité, sa volonté d'agir sur l'éclairage du réseau routier cantonal. Comme la mise en œuvre et le financement de cette mesure revient en principe aux communes, l'exécutif de Givisiez sollicitera le soutien de l'Etat de Fribourg afin que cette mesure puisse être concrétisée selon ses ambitions.

Le Conseil communal invite sa population et ses entreprises à suivre les objectifs proposés afin de diminuer la consommation d'électricité.

### **Annexe**

—

Liste complète des objectifs

### **Renseignements complémentaires**

—

M. Eric Mennel, Syndic de Givisiez, 079 339 01 85

### **Copie**

—

Mme Micheline Guerry, Directrice, Association des Communes Fribourgeoises